

L'an deux mille vingt-trois, le 6 avril,

Le Conseil municipal de la Commune de LA CHAPELLE-HEULIN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la MAIRIE, à dix-neuf heures trente.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Date de la convocation : le 31 mars 2023

Présents : 14
Votants : 15

Secrétaire de séance : Sandra BODELOCHE

Présences - Pouvoirs :

NOM - Prénom	Présence - Pouvoirs	NOM - Prénom	Présence - Pouvoirs
M. ARRAITZ Alain	Présent	M. CAHIER Pierre-Yves	Présent
M. KEFIFA Alain	Présent	Mme BODELOCHE Sandra	Présent
Mme COURTHIAL Nathalie	Présent	M. GALLAIS Régis	Présent
M. GAILLARD Simon	Présent	Mme DUGAS Peggy	Pouvoir S. Bodeloche
M. CHATILLON Davy	Présent	M. GUETTE Freddy	Présent
Mme MESSE-BOURRASSEAU Karine	Présent	Mme LE MAREC Elodie	Présent
Mme LEROY Monique	Présent	M. COUGNAUD Edgar	Présent
M. MASSOT Philippe	Présent		

OBJET :	FINANCES
Del-0423-013/ 7-5-1	SUBVENTIONS A CARACTERE SOCIAL 2023

La demande des subventions suit les trois lignes directrices prises par le CCAS :

- Les aides d'urgence
- L'accompagnement des seniors
- Les femmes en souffrance

Le conseil municipal arrête à l'unanimité la liste des subventions à caractère social comme suit :

ASSOCIATIONS	Montants subventions 2023
Secours catholique	150
Chez nos aînés	150
Restos du cœur	150
Femmes en détresse du vignoble	300

Les crédits correspondants seront inscrits au Budget primitif 2023, au compte 6574.

La Chapelle-Heulin, le 6 avril 2023,
Pour copie conforme
Le Maire,
Alain ARRAITZ

